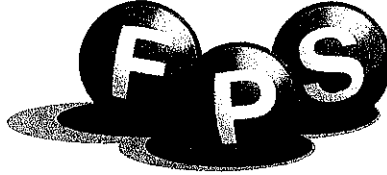


# Fédération de Paintball Sportif



## Assemblée Générale Extraordinaire du 16/06/2012

### Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 17 mars 2012.
- 2) Présentation des bilans moral et financier 2011, vote des comptes 2011.
- 3) Questions aux commissions.
- 4) Election des membres du comité Directeur.
- 5) Election des membres du Bureau Directeur.
- 6) Changement de l'adresse du siège social, de l'adresse de gestion et mise à jour de l'article 4 des statuts
- 7) Questions diverses et clôture de l'A.G.

<b><u>les présents ou représentés</u></b> <b><u>Membres du CD</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bruno LEMAIRE</li><li>- Patrice GUIGOU</li><li>- Frédéric RIGAL</li><li>- Yves BOIRIE</li><li>- Erick NILES</li><li>- Vincent POULAIN</li><li>- Cédric NOVAIS</li><li>- Sylvain CHOQUET</li><li>- Brice DECHÊNE</li></ul>	<b><u>Les excusés</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fabrice ROQUETTY</li></ul>
<b><u>Non excusés</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Michaël NORMAND</li><li>- Dominique BERNARD</li><li>- Laurent RENARD</li></ul>	

**Soit 9 présents sur 13 membres du Comité Directeur = 9 voix/13.**

<b><u>les présents ou représentés</u></b>	<b><u>Les non excusés/ non représentés</u></b>
<b><u>Président de Lignes</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- IDF (Y. BOURDON)</li><li>- CENTRE (M. ROJAS BUGUENO pouvoir B. Dechêne)</li><li>- AUVERGNE (B. GABILLAT pouvoir Y. BOIRIE)</li> <li>- BOURGOGNE (N. MOREAU pouvoir A. TETU)</li><li>- NORD PAS DE CALAIS (Tutelle provisoire B. DECHENE)</li><li>- PICARDIE (V. POULIAN)</li><li>- CHAMPAGNE ARDENNES (B. PAYEN pouvoir V. DEVILLERS)</li><li>- LANGUEDOC ROUSSILLON (N. CALVET)</li><li>- PACA (C. CESARINI pouvoir B. DECHENE)</li><li>- AQUITAINE (G. BOISSEAU pouvoir S. DUPOUY)</li><li>- MIDI PY (F. CONDOMINES pouvoir P. GUIGOU)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- RHONES-ALPES (S. GUIGUES)</li><li>- FRANCHE COMTE (T. BAUGEY)</li><li>- LIMOUSIN (E. CHAMINADE)</li><li>- REUNION (A. TAVARES)</li></ul>

**Soit 11 présents ou représentés sur 15 ligues actives =14 voix/18.**

<b><u>Invités</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ho Viet CHI-VIET (Lee)</li><li>- Sonia BANTZ</li><li>- Gaël HUET</li><li>- Matthieu MARTIN</li><li>- Véronique BATAILLE</li><li>- Gautier DEVILLERS</li><li>- Mylène DOUET GUERIN</li><li>- Nicolas TOUVREY</li><li>- Sabine HOUSSAYE</li></ul>	

## ***Début de la séance à 10h10***

Préambule : Bruno LEMAIRE explique que Véronique BATAILLE qui doit partir pour 11h00, se présente au comité directeur pour la commission féminine.

### **1) Approbation du CR du CD du 17/03/2012 :**

Approuvé à l'unanimité.

### **2) Présentation des bilans moral et financier 2011, vote des comptes 2011.**

#### ❖ Bilan moral:

##### Les relations avec les instances officielles :

Ministère de l'Intérieur et Ministère Jeunesse et Sport et Vie Associative : c'est une année blanche du fait des élections présidentielles.

Décret de mars 2012 : classification de toutes les armes et matériels (pour se mettre en conformité avec l'Europe) en cas 4 catégories. L'Etat a 18 mois pour prendre les décrets d'application. Tant que ces décrets d'application n'ont pas été pris ça n'a pas de répercussion. Les lanceurs de paintball quels que soit leur apparence, de moins de 20 joules, seraient classés en D.2.11., non soumis à déclaration, mais l'acquisition et la détention autorisées seulement à partir de 18 ans.

La FPS va donc prendre contact avec les nouveaux membres du gouvernement. **Valérie FOURNEYRON**, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, a un vrai parcours sportif, ce qui peut être un point positif pour nous, pour nos futures rencontres.

AFCAM : entrée de la FPS dans l'Association Française du Corps Arbitral Multisports, ce qui est une porte ouverte vers le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). En effet L'AFCAM reconnaît les arbitres de paintball comme étant des arbitres de sports.

AFNOR : depuis le mois de janvier pour une durée d'environ 18 mois, un groupe de professionnels et la FPS travaillent sur la normalisation des terrains. Ce sera une norme exécutoire non obligatoire :

La non-conformité peut aboutir à une fermeture administrative temporaire.

Les structures seront couvertes si le tampon de la norme figure sur leurs documents.

Le groupe de travail a commencé à établir un contrôle des filets de paintball.

##### ***Arrivée de Vincent Poulain à 10h30.***

Les DDJS vont rapidement s'appuyer sur cette norme, ce qui aura pour conséquence d'épurer les terrains de paintball (professionnel et associatif).

Pour info en 2011, il y a eu 17 questions au gouvernement concernant le paintball, c'est un sujet brûlant.

##### Au sein de la FPS :

Les ligues :

- NORD PAS DE CALAIS : problème, le président s'est retiré.
- LIMOUSIN : la ligue risque de ne pas continuer en 2012/2013.

- PACA : 8 asso se sont manifestées pour 2012/2013, du fait qu'il n'y ait plus les grosses équipes qui faisaient peur aux plus petites, pensant qu'elles n'avaient aucune chance de gagner quoi que se soit...

Les chiffres à ce jour :

184 associations affiliées

18 pros

1572 licences compétiteur

1027 licences loisirs (il semble qu'une coquille soit apparu dans les chiffres de la saison passée).

❖ Bilan financier:

Bénéfice net : 6000€.

Ce chiffre est en baisse par rapport à l'an passé, car rappel du fait qu'il y avait eu du retard dans la saisie des rentrées d'argent, en 2009, qui avaient été comptabilisées sur 2010.

Les comptes sont «équilibrés», le problème récurrent est le manque de trésorerie en fin de saison, donc il faut «jongler» avec les factures qui traînent pour être payées et les factures que nous avons à régler.

60% du budget passe dans les frais de fonctionnement (salaire, locaux, traceur, assurances...)

6% LNP

2% Equipes de France

15% CDF

15% quotes-parts aux ligues

1% réunions comité directeur/AG

Voir les comptes annuels en pièces jointes.

Point sur les équipes de France, leur financement... et sur les partenariats liés au CDF.

10h55 Véronique BATAILLE doit partir, elle explique donc sa candidature au comité directeur :

« on peut constater qu'il y a de plus en plus de filles qui pratiquent le paintball, et que des événements existent autour de ça, tel que la ladies cup, la coupe de France féminine (23/24 juin 2012).

De plus un collectif de filles a vu le jour depuis peu afin de » faciliter l'entrée de la gent féminine, dans un milieu certes mixte, mais majoritairement masculin.

Question IDF et Gaël Huet : « Cela ne risque-t-il pas de diviser ? »

V. BATAILLE : « l'idée n'est pas de diviser, mais bien de faciliter l'entrée des filles dans un milieu qui peut impressionner au début. »

B. LEMAIRE explique qu'effectivement dans tous les sports il y a des catégories (age/poids/sexe...) et que naturellement le paintball viendra à tendre vers ça.

11h05, Départ de V. B. qui remercie l'assemblée.

Le budget est porté au vote :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 13

Quitus à l'équipe pour les comptes sur les 4 années passées :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Comptes approuvés

### 3) Questions aux commissions.

#### ❖ Commission Internet :

Question Bourgogne : « Pourquoi le site est-il si compliqué depuis 6 mois, il y a 3 entrées (paintball-france.com/paintballfr.com/facebook) ?

Réponse de V. Poulain : « je n'ai pas eu d'info à mettre sur le site pour le CDF, des images... »

B. LEMAIRE : « le problème du site, c'est que personne à part Vincent n'a les codes pour mettre des images, intervenir sur telle ou telle partie du site. Il faut toujours passer par Vincent ; ce n'est pas pratique ! »

Frédéric RIGAL : « Vincent avait dit qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat, alors il fallait créer une suite, car en effet le site de Vincent date et risque fort de ne pas pouvoir être gérable par une autre personne, donc une refonte est essentielle. »

Le problème c'est aussi d'avoir des compétences pour faire tourner le milieu associatif.

#### ❖ Commission arbitrage :

Voir pièces jointes pour le bilan sur la commission.

Frédéric RIGAL renouvelle sa demande de sponsoring pour l'arbitrage (si quelqu'un à des contacts au sein de la Poste, But, Renault...)

P. GUIGOU : « il est dommage par rapport aux medias que les arbitres n'aient pas tous le même masque, il serait bien qu'ils aient tous, par exemple un masque noir »

F. RIGAL est d'accord. Il va passer le message.

Sylvain CHOQUET : « la protection qu'ils ont sur la tête ne peut-elle aussi être uniformisée, genre casquettes coquée ? »

F. R : « A voir, en effet. »

#### ❖ Commission DOM-TOM :

Les Antilles et la Guyane sont 2 ligues qui se montent, donc Erick NILES va s'y déplacer :

Novembre = Antilles

Juillet = Guyane

Question de la ligue IDF : « une équipe de Nouvelle Calédonie peut-elle s'inscrire dans une association d'IDF ? »

B.LEMAIRE : « oui, tout à fait seulement attention, elle ne pourra pas jouer les qualifications au CDF »

#### ❖ Commission ligues :

Brice DECHENE intervient depuis 1 an sur toute la partie administrative des ligues, même en DOM TOM.

B.L souligne le travail colossal qu'il a accompli cette année. Brice explique qu'il souhaite créer un support administratif (clé USB) pour les ligues (projet énoncé lors de la dernière réunion de CD, mais qui n'a pas encore pu voir le jour).

Il précise qu'il est important que les ligues communiquent aussi vers la FPS, par exemple lors des changements de bureau, de penser à envoyer les nouvelles coordonnées...

#### ❖ Commission Sécurité :

Cédric NOVAIS travaillait sur la certification des bouteilles de paintball, en se basant sur les sources de la Fédération de Plongée, mais depuis qu'il y a le groupe de travail avec l'AFNOR, c'est en suspend.

Question de l'IDF : « quelles sont les obligations pour les ligues ? »

Si le matériel d'un joueur est défectueux, s'il y a un accident, c'est la responsabilité de l'organisateur qui est engagée. De plus, les joueurs doivent être assurés (licence de la FPS), car là encore en cas d'accident, c'est la responsabilité de l'organisateur qui est engagée.

Donc, cela veut dire que les ligues doivent contrôler le matériel des joueurs et faire respecter les règles de sécurité.

Attention, concernant les nouvelles bouteilles « safer », elles doivent être protégées par une housse (confère notre règlement).

#### ❖ Commission compétition Nationale :

LNP : cette saison c'est bien déroulé, bons terrains.

CDF : résultat mitigé, car les terrains étaient bons, mais pas l'environnement : trous dans les filets, pas assez tendus, parking pas tondu,...

De plus manque de bénévoles, pour l'organisation...

Pour info, il est prévu une alternance des lieux accueillant le CDF, mais les terrains pressenties en IDF n'étaient soit pas fini, moins de 2 mois avant le CDF, soit ne pouvaient nous accueillir idéalement (manque de place pour des gradins).

C'est pourquoi, il a été décidé de jouer la carte de l'assurance, en retournant sur un site que nous connaissions.

Question IDF : « Y a-t-il eu un appel d'offre ? »

B. L. et P.G. : « il n'y a pas eu d'appel d'offre à proprement parlé, car la date du CDF est connus de tous à l'avance, et qu'on laisse les sites venir à nous s'ils pensent être capable d'accueillir un tel événement.

D'ici à fin septembre, va être mis à disposition un cahier des charges pour les saisons à venir.

Réponse P.G. ressort le cahier des charges des années passées, pour montrer qu'il en existe un qui sera donc complété, amélioré.

Question IDF : « Pourquoi ce changement de poule des « Icon » ? Est-ce une requête valable ? Le problème c'est que tous les ans il risque d'y avoir ce genre de demande... »

Réponse B.L. : « ça a été fait une fois, en effet et cela ne se reproduira plus, on sera ferme. »

Question PICARDIE : « Il y a eu des problèmes de logistique, une équipe n'avait pas de table, trop de gens entraient sans bracelet, certaines équipes ont joué sans housse de bouteille. »

Réponse S. HOUSSAYE : « En effet, il y avait eu une erreur d'attribution de table pour une équipe qui devait jouer S3 et S5 et qui a choisi S3, mais qui a été référencée en S5. Nous nous sommes excusés immédiatement de cette erreur et leur avons trouvé dès que possible une table.

Concernant l'entrée de certains sans un bracelet, c'est surtout lors de la préparation du podium qu'il y a eu des personnes qui sont passées. Mais, rapidement, elles ont été reconduites vers la sortie. »

B. LEMAIRE : « les joueurs auraient tous dû avoir une housse, de même qu'un contrôle des dates de validité était prévu, mais faute de bénévole suffisant, ça n'a pas été le cas. De toute manière, il ne faut pas oublier, que c'est la règle et que par conséquent, c'est aux ligues de veiller au respect du règlement... »

Question IDF : « Pourquoi n'y a-t-il jamais de medias autres que ceux du milieu »

Réponse B.L. : « C'est peut-être par manque d'implication locale, il est assez difficile, depuis l'IDF, de solliciter la presse, sans avoir ses « entrées ». »

13h30 pause déjeuné

14h30 reprise de la séance.

#### **4) Election des membres du comité directeur.**

Le bureau étant démissionnaire, Nicolas CALVET (président de séance) accompagné de Sonia BANTZ et Gaël HUET (assesseurs) sont nommés, à l'unanimité, afin de poursuivre la séance.

L'ensemble de l'assistance se réunit pour écouter les projets de candidats qui souhaitent intégrer le comité directeur.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats:

- Patrice GUIGOU (12 voix)
- Frédéric RIGAL (14 voix)
- Yves BOIRIE (10 voix)
- Erick NILES (11 voix)
- Bruno LEMAIRE (12 voix)
- Adrien RIVALLAIN (5 voix)
- Cédric NOVAIS (13 voix)
- Sylvain CHOQUET (13 voix)
- Brice DECHÊNE (13 voix)
- Franck HAMONNEAU (13 voix)
- Fabrice ROQUETTY (12 voix)
- Eric DAUNOIS (14 voix)
- Ho Viet CHI-VIET (Lee) (11 voix)
- Matthieu MARTIN (14 voix)
- Véronique BATAILLE (12 voix)
- Nicolas TOUVREY (7 voix)
- Julie COLAU (11 voix)
- Alexis TETU (11 voix)

- Virginie DEVILLERS (14 voix)

Nombre de votes : 14 bulletins

Répartition des membres du comité dans leur commission :

- commission logistique : S. CHOQUET
- commission féminine : V. BATAILLE (Présidente)/J. COLAU (V. Pdte)
- commission DOM TOM : E. NILES
- commission ligues : B. DECHENE
- commission sécurité : F. HAMONNEAU (Pdt)/ A. TETU (V.Pdt)
- commission arbitrage : F. RGIAL (Pdt)/ C.V. HO-VIET (Lee) (V.Pdt)/ E. DAUNOIS et p. GUIGOU (membres)
- commission compétition fédérale : B. LEMAIRE (Pdt)/ C. NOVAIS (V.Pdt)
- commission moniteur fédérale : F. ROQUETTY
- commission communication/marketing : M. MARTIN (Pdt)/ Y. BOIRIE (V.Pdt)
- membre du comité sans commission : V. DEVILLERS

### **5) Election des membres du bureau directeur.**

Se présentent au bureau directeur :

- Bruno LEMAIRE (Président)
- P. GUIGOU (V. Pdt)
- B. DECHENE (Secrétaire)
- S. CHOQUET (Trésorier)

Nombre de voix 14/14 votants (14 bulletins)= unanimité.

Le comité et le bureau sont entérinés.

B. LEMAIRE remercie l'assemblée pour sa confiance.

### **6) Changement de l'adresse du siège social, de l'adresse de gestion et mise à jour de l'article 4 des statuts**

**- Suite au déménagement des locaux de la fédération au 1 Rue de la Libération, 94510 La Queue en Brie courant septembre, l'assemblée générale doit valider le changement de siège social à cette adresse.**

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

- L'adresse de Gestion de la Fédération n'est plus à jour auprès de la préfecture suite au déménagement du président, il est donc soumis aux votes le changement de gestion vers la suivante : Chez Mr Lemaire Bruno, 3 Rue des Meches, 94000 Creteil.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14



- Il est proposé à l'assemblée la modification de l'article 4 des statuts pour coller au mieux au changement d'adresse du siège social.

De : Elle a son siège à **Ozoir la ferrière (77)**

A : Elle a son siège à **La Queue en Brie (94)**

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

## **7) Questions diverses et clôture de l'A.G.**

- Le système actuel du championnat devient compliqué, il est donc proposé que le nombre de places dépende dorénavant du nombre d'équipes qui font toutes la saison :

- de 3 à 5 équipes = 1 place
- de 6 à 8 équipes = 2 places
- de 9 à 11 équipes = 3 places
- + de 12 équipes = 4 places

Inconvénient : le championnat ne tiendra plus sur 2, mais 3 jours.

- Maintien des 3 formats au CDF ?

Vote :

Semi 3 = 3 contre/ 11 pour

Semi 5 = 3 contre/ 11 pour

Semi 5L = unanimité

Donc maintien des formats.

- Faut-il intégrer le « S5 en race to 2 » ? Refus

- Attention : la couleur jaune est interdite sur l'équipement et les accessoires.

La bille reste libre (sauf rouge bien sûr)

Vote :

Contre = 2

Abstention = 0

Pour = 12

- Le côté snake redevient une zone de libre expression.

- Pas de coaching coté tente

- La Commission Arbitrage de la fédération souligne le fait que la modification de règlement concernant les faux départs n'a pas été soumise à validation du comité règlement EPBF et ne présente aucun caractère de type sportif en conséquent la modification du millénium sur les faux départs ne sera pas appliquée au niveau fédéral et les faux départs continueront d'être sanctionnés par élimination du joueurs pur et simple.

- Attention : 2 manches doivent être jouées avant le 31/12 de chaque saison et les résultats doivent être arrêtés au moins 3 semaines avant la date du CDF.

Un joueur doit jouer au moins 3 manches.

Un joueur qui joue plusieurs formats, doit jouer 2 manches /format.

- Le CDF 2013 se déroulera les 7,8 et 9 juin.

Donc cela implique que les résultats soient arrêtés et transmis à la FPS au plus tard :

Le 12/05/2013 pour les S3 et S5.

Le 19/05 pour le S5L

- Coût de l'inscription : 50€/joueur, soit :

Semi 3 : 150€

Semi5 : 250€

Semi 5L : 300€

- Pour information, le budget maximum pour 3 jours, pour le site qui accueillera le championnat, est de 10000€, selon cahier des charges (disponible fin septembre). Toute proposition est la bienvenue.

- LNP : les lieux ne sont pas encore définis par rapport aux dates :

- IDF

- Lyon/St Etienne

- Marseille

- Toulouse

- Les dates :

- 30/09/2012

- 17/03/2013

- 28/04/2013

- 12/05/2013

- Réunions :

Comité Directeur :

- 29/09/2012

- 12/01/2113

- 13/04/2013

Assemblée Générale :

- 22/06/2013

- Le tarif des affiliations et des licences reste inchangé.

- Versement des Quotes-parts aux ligues:

6€/licence compétiteur

1€/licence loisirs

- Rappel :

Pour le mercato, les transferts sont autorisés du 01/12 au 31/01.

Un seul départ et une seule arrivée/association.

- Petit rectificatif : dans le budget prévisionnel (voir pièces jointes), il manque 2 postes, à savoir les commissions arbitrage et ligue.

- La FPS déménagera dans des locaux partagés à la Queue en Brie, d'ici au 11/11/2012, en effet, S. HOUSSAYE travaille seule et cela pose problème, de plus, cela permet de se rapprocher de Paris et enfin de diminuer de moitié le prix des charges (loyers, impôts, électricité...).

Question IDF : « Pourquoi y a-t-il autant de filles sélectionnées pour la « Ladies cup » issues des « Harpie » ? »

Réponse B. L et P.G. : « Choix du sélectionneur. »

Question IDF : « Pourquoi l'équipe de France masculine est-elle composée majoritairement par des joueurs du sud ? »

Réponse B.L. et P.G. : « Choix du sélectionneur. Si par ailleurs, d'autres sélectionneurs souhaitent se manifester, les candidatures seront étudiées avec plaisir. »

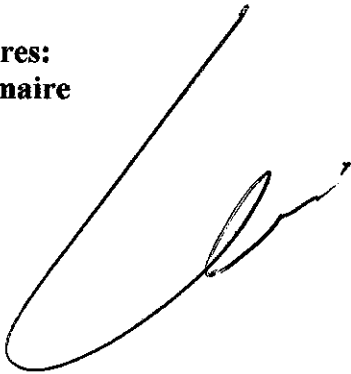
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction auquel ont participé Mr Dechêne Brice en qualité de secrétaire et Mr Lemaire Bruno en qualité de président.

Il est signé par le Président et le Secrétaire de la séance.

**Signatures:**

**Mr. Lemaire**



**Mr. Dechêne**

